



Communiqué de presse  
Paris, le 8 octobre 2009

## Vaccin contre la grippe saisonnière

### **Les groupes à risque et les professionnels de santé appelés à se faire vacciner au plus tôt**

Dans le contexte de pandémie actuel, le Groupe d'Expertise et d'Information sur la Grippe (GEIG) invite **toutes les catégories à risque ainsi que les professionnels de santé à se faire vacciner le plus tôt possible.**

En effet, il est nécessaire de respecter **un délai de 21 jours** entre la vaccination contre la grippe saisonnière et celle contre la grippe A (H1N1)v.

**Se protéger contre la grippe saisonnière** est important car ses conséquences peuvent être graves chez **les sujets à risque : les personnes âgées de 65 ans et plus, et toutes les personnes souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD) ou de certaines maladies chroniques** (notamment les asthmatiques, personnes souffrant de broncho-pneumopathie chronique obstructive, insuffisance cardiaque, diabète, ...).

Chez ceux-ci, **la grippe a tendance à exacerber leurs symptômes et est responsable de 2 500 à 3 000 décès chaque année.**

Alors que **l'objectif de couverture vaccinale pour ces populations est de 75% pour 2010**, seules **53% d'entre elles** se sont fait vacciner l'hiver dernier.

**Côté professionnels de santé**, le constat n'est guère plus encourageant : **seuls 27% d'entre eux ont été vaccinés en 2008-2009**. Ce taux est bien trop faible vis-à-vis de l'objectif à atteindre. Les professionnels de santé sont particulièrement à risque car ils ont une forte probabilité de rencontrer des malades infectés par la grippe. Ils sont donc exposés à un risque d'infection supérieur et, de ce fait, exposent leurs malades à ce même risque. Pour enrayer la transmission de la maladie, la vaccination est recommandée pour les professionnels de santé.

**L'enjeu est donc majeur et la mobilisation doit se poursuivre.**

**Le vaccin est actuellement disponible dans toutes les pharmacies.**

**Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les plus de 65 ans, les personnes souffrant d'une ALD, d'asthme ou de BPCO<sup>1</sup>.**

Pour en savoir plus sur la grippe saisonnière : [www.grippe-geig.com](http://www.grippe-geig.com)

#### **Contact presse**

Laurence de la Touche – The Desk – 01 77 37 29 93 / 01 77 37 29 91 / 06 08 32 74 15

<sup>1</sup> BPCO : Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive, maladie respiratoire due à une inflammation chronique.